

EXTRAIT DU REGISTRE DES
DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL DE LA
COMMUNE DE PLANIOLES

Séance du 04 Septembre 2020

Nombre de
conseillers

- en exercice	15
- présents	10
- votants	10
- absents	5
- exclus	0
- vote pour :	10
- vote contre :	0
- abstentions :	0
Convocation :	31/08/20

L'an deux mille vingt, le quatre septembre à 20 heures 30, se sont réunis les membres du conseil municipal sous la présidence M. Guy LACOUT, Maire.

Étaient présents : FARGUES Alain, BAGNAUD Jean-Philippe, GARCETTE Pascale, FELIX Dimitri, LACOUT Guy, LACHERET Jean-Christophe, LECORNE Jocelyne, REY Frédérique, ROURA Guillaume, SEBAA Stéphane.

Absents/Excusés : Lucette CARSAC, FOUQUET Camille, TAURAND François, MONTJAUX Morgan, MAZET-LACOMBE Emeline

Secrétaire de séance :

Jocelyne LECORNE a été désignée comme secrétaire de séance

Délibération n°
CM04092020-07

OBJET

*Décision
modificative pour
l'achat d'une
débroussailleuse*

Monsieur le Maire informe le Conseil municipal que la débroussailleuse actuelle est réparable mais que les réparations sont supérieures à l'achat d'une nouvelle.

Le prix d'une nouvelle débroussailleuse est de 659 € TTC.

Dans le budget primitif, dans les dépenses imprévues, un montant de 1500 € a été mis.

Après en avoir délibéré à l'unanimité, le Conseil Municipal :

- Décide d'acheter une débroussailleuse pour un montant de 659 € TTC
- Décide de transférer 659 € des dépenses imprévues au compte achat de matériel 21578.

Fait et délibéré en Mairie, les jour, mois et an que dessus.

Pour copie conforme, le 04 Septembre 2020

*Acte rendu exécutoire
après dépôt
en Sous-Préfecture
le 07 Septembre 2020
et publication ou
notification
du 07 Septembre 2020*

Le Maire,
Guy LACOUT.

